

Image not found or type unknown



Rachat de succession pour paiement hopital

Par **MCPMMC**, le **03/08/2013** à **12:31**

ma mère va devoir être hospitalisée dans un service ehpad. elle a 79 ans, parkinsonienne et vient de casser une vertèbre. Sa retraite mensuelle est de 850 €. Elle a en parallèle une assurance vie. Le montant mensuel del'hopital sera de 1820 €. Dois je impérativement faire débloquer l'assurance vie pour payer ou peut-on ne pas signaler qu'elle a cette assurance vie et demander l'aide sociale.

Merci pour votre aide